



M.A. Ajaccio

Ajaccio, le 09 mars 2020

Compte rendu d'entretien avec le Chef d'établissement sur l'évolution du Covid-19 sur Ajaccio

Dimanche 08 mars 2020, [le Syndicat local Force Ouvrière de la Maison d'arrêt d'Ajaccio](#) a pris l'initiative de prendre contact avec le Chef d'établissement pour faire un premier diagnostic des mesures à prendre au sein de l'établissement pour ralentir l'arrivée du Covid-19 en détention.

Les faits et les résultats, à ce jour, sont là, sur Ajaccio, la pandémie est à notre porte.

Petit rappel préventif :

Dès l'alerte initiale, janvier 2020, le Ministère de la Santé a rappelé les gestes simples pour faire face aux infections et pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- se laver les mains régulièrement
- tousser ou éternuer dans son coude
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- utiliser des mouchoirs à usage unique
- porter un masque quand on est malade.

La situation sur Ajaccio :

L'évolution de la situation sur Ajaccio s'est considérablement dégradée. Nous ne sommes pas au stade 3 mais l'état de pandémie pointe son nez.

Suite à plusieurs échanges d'informations avec la Direction, [le Syndicat local Force Ouvrière](#) constate dans un premier temps que la Direction est un peu trop esseulée dans ce contexte de crise. La Préfecture et l'A.R.S. ne donne pas l'impression de se rendre compte que toutes les préconisations sur un ou plusieurs cas de Covid-19 en détention vont être difficile d'application sur l'établissement.

Demande syndicale de la mise en application de certaines actions :

- accentuer les mesures de nettoyage notamment des poignées de portes et boutons (sur une fréquence de quatre à cinq fois par jour)
- nettoyage quotidien et à chaque relève du matériel de communication (téléphone / motorola) et des autres équipements utilisés (ARI, ...)
- prévision de restrictions des activités dans nos détentions (sensibilisation des intervenants en leur demandant de ne pas intervenir ou de diminuer leurs interventions)
- définir des secteurs de confinement mais la structure ne nous permet pas grand-chose ni choix ; ainsi le Chef d'établissement a opté pour consacrer la cellule « arrivant » du rez-de-chaussée comme lieu de confinement si un cas de Covid-19 est avéré parmi les détenus.
- utilisation de serviette à usage unique, mise à disposition de gel hydroalcoolique ou de

savon en quantité suffisante et continue.

- Prévoir la mise à disposition des E.P.I. (équipement de protection individuel) des personnels en cas de cas avéré. Pour le Personnel en contact direct et ainsi que ceux qui sont en contact de manière indirecte (porte d'entrée) ; malheureusement lorsque l'on voit les tenues des personnels hospitaliers d'Ajaccio, nous comprenons que l'A.R.S. s'est fait débordé par ce Covid-19.
- Anticiper les carences en effectif par éventuellement le rappel de personnels disponibles et en nombre suffisant, [le Syndicat local Force Ouvrière](#) rappelle que l'ensemble du Personnel a toujours répondu présent face aux difficultés rencontrées.
- Mettre en place des mesures de contrôle systématique médicales rapides sur les détenus «arrivant ».
- [Le Syndicat local Force Ouvrière](#) demande que la Direction assure une communication régulière auprès des Personnels de la Maison d'arrêt d'Ajaccio et rappelle les actions simples de prévention. (envoi d'un mail, SMS journalier par exemple, affichage immédiat des consignes en fonction de la situation).
- [Le Syndicat local Force Ouvrière](#) n'est pas pour le moment favorable à la suspension des visites aux Parloirs Familles mais demande au Chef d'établissement de limiter les visites à une seule personne par détenu et de conseiller voir d'interdire selon la situation l'accès aux enfants temporairement.

Nous vivons sur Ajaccio une situation inédite et, comme à son habitude, à situation inédite réaction plus que professionnelle de la part de l'ensemble du Personnel d'Ajaccio.

Le bureau local FORCE OUVRIÈRE M.A. AJACCIO